

Loi nationale sur l'habitation

Ce programme est également dangereux dans la mesure où plus rien ne poussera les banques à diminuer leurs taux d'intérêts hypothécaires. Pour dire les choses comme elles sont, pourquoi diable le feraient-elles? Pourquoi devraient-elles diminuer les taux d'intérêts hypothécaires si le gouvernement les subventionne à leur niveau actuel? Elles les maintiennent donc à un niveau élevé en espérant que le gouvernement continuera à donner aux gens de l'argent pour qu'ils le leur donnent. C'est un véritable gaspillage. On estime qu'en 1975 cette loi merveilleuse, nouvelle et progressiste coûtera environ 35 millions. C'est un beau cadeau qu'on fait là aux banques.

Si le gouvernement voulait modifier de façon intelligente le programme d'aide à l'acquisition d'une maison, il pourrait emprunter de l'argent à 9 p. 100. J'aimerais attirer l'attention du ministre là-dessus pour qu'il puisse répondre.

M. Guay (Saint-Boniface): Dites quelque chose d'intéressant alors.

M. Broadbent: Pour les libéraux, ce que vous dites est intéressant uniquement si vous êtes d'accord avec eux.

Une voix: Êtes-vous si différent?

M. Broadbent: S'il veut vraiment avantager les particuliers plutôt que les banques, pourquoi le gouvernement fédéral n'emprunte-t-il pas l'argent à 9 p. 100, soit le taux courant qu'il paie pour obtenir des fonds et ne le prête-t-il pas lui-même à 7 p. 100 au lieu de le donner aux banques et de subventionner les taux élevés d'intérêts hypothécaires? Le gouvernement peut obtenir de l'argent à 9 p. 100. Pourquoi devrait-il subventionner les banques à 10¼ p. 100? La méthode qu'on propose maintenant est tout à fait injustifiée même si l'on accepte le principe de base du parti libéral.

Ensuite, le bill accorde des avantages financiers aux promoteurs privés et les encourage à construire davantage de logements à louer. Là encore, cela revient à subventionner directement les promoteurs pour qu'ils construisent davantage de maisons. C'est de la prodigalité envers les promoteurs.

Le troisième aspect du bill traite des corporations d'habitation sans but lucratif. Je dois avouer que, à première vue, j'ai pensé qu'on avait fait une grave erreur dans la loi. J'en suis venu à cette conclusion parce que la mesure en question me semblait valable. Je me suis dit, comment les libéraux peuvent-ils proposer d'acquérir des terrains pour des sociétés sans but lucratif? Il me semblait qu'il y avait une erreur monumentale quelque part—que quelqu'un au Conseil du Trésor ou au ministère s'était trompé. Cependant, à la lecture, je me suis trouvé confirmé dans mes préjugés contre les libéraux.

En effet, j'ai découvert plus tard que, s'ils avaient décidé d'acquérir des terrains pour des logements privés, ils envisageaient aussi de supprimer la subvention de 10 p. 100 à l'égard des immobilisations autrefois accordées. En fait, cela revenait à dire aux pauvres du Canada: nous achèterons des terrains à votre intention, allez donc construire vos maisons, mais nous retirons la subvention de 10 p. 100 à l'égard des immobilisations, que l'on accordait auparavant. Voilà un exemple typique de la roublardise des libéraux. Ils reprennent d'une main ce qu'ils donnent de l'autre pour être bien sûrs qu'il n'y aura pas de redistribution de la richesse au Canada—ce serait contraire à toutes les convictions du parti libéral, monsieur l'Orateur.

[M. Broadbent.]

Ensuite, le gouvernement doit fournir de l'aide aux municipalités pour la construction de collecteurs d'égouts pluviaux. Je suis heureux de dire que les libéraux ont fait quelque chose contre quoi nous n'avons aucune opposition de principe. Les modifications à ce sujet sont raisonnables. On pourrait pinailler sur les détails, mais j'en resterai là. Je pense que c'est valable. Bien que cette mesure soit proposée par le ministre responsable du logement, je pense qu'elle est bonne et il faut lui en reconnaître le mérite.

En résumé, trois des quatre aspects de cette loi sur le logement sont en contradiction totale avec le principe selon lequel le logement est un droit social.

Alors que l'on reconnaît le besoin au Canada d'un million de nouvelles maisons en 1975 et que, derrière ces statistiques, il y a quatre millions de Canadiens, qu'avons-nous d'autre à proposer? Pourquoi ne pas considérer le logement comme un objectif social, pourquoi ne pas reconnaître que c'est un droit social et que le chômage s'élève à 7 ou 8 p. 100? Alors, au lieu de réserver dans le budget de 1975 1.2 milliard de dollars pour le logement, nous en prévoirions deux fois plus. Ce serait en même temps s'engager à créer des milliers d'emplois en une année qui sera probablement, pour ce qui est du nombre de chômeurs, la pire depuis la dépression. Donc, c'est logique sur le plan des responsabilités sociales, et c'est logique pour la création des logements en nombre voulu. C'est la première mesure à prendre.

Deuxièmement, au lieu de nous en remettre au secteur privé, au lieu d'offrir des avantages financiers et toutes sortes de largesses aux profiteurs, les subventions devraient être mises en œuvre par les pouvoirs publics, et par eux seulement jusqu'à ce qu'elles parviennent aux usagers du logement. Comment appliquer ce principe?

Permettez-moi tout d'abord de parler du remembrement foncier, qui représente un coût majeur dans le logement. L'État fédéral devrait reprendre à l'échelle nationale l'initiative du gouvernement manitobain à Winnipeg.

● (2100)

A Winnipeg, le gouvernement manitobain—je vois le député de Saint-Boniface (M. Guay) qui dresse l'oreille peut-être va-t-il faire une remarque—a constaté qu'en procédant au remembrement, il pouvait acheter les terrains, les viabiliser, c'est-à-dire en y installant les égouts, les canalisations d'eau, etc. et les revendre ensuite à \$7,000 chacun. C'est moitié moins cher, exactement, que ce qui se paie aujourd'hui sur le marché de Winnipeg. Les avantages financiers—les trafics qu'alimentent les libéraux et les conservateurs—font vendre les terrains \$14,000 dans le même secteur de Winnipeg, c'est-à-dire deux fois plus que les terrains acquis par le gouvernement manitobain.

Donc, un gouvernement qui veut considérer le logement comme un droit social, et qui se sert de son pouvoir dans l'intérêt du peuple, peut réduire de 50 p. 100 le coût des terrains. J'aimerais voir pratiquer cette politique à l'échelon national, sur l'ensemble du territoire. Un gouvernement décidé trouverait les fonds qui permettraient de réaliser un tel programme.

Passons maintenant au plan hypothécaire. Au lieu de faire la charité aux banques, et de les subventionner en consacrant des millions de dollars pris dans la poche du contribuable pour faire marcher le programme d'assistance à l'achat d'une maison, comme le fait le ministre avec ce bill mal fichu, le gouvernement devrait modifier tous les textes qui concernent la Banque du Canada et les institutions financières, de telle sorte que les banques